



Avril 2020

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 10, numéro 2

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés,
ponceaux arrachés,
grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Des gens de notre municipalité d'une grande générosité

Depuis le début de cette période difficile de pandémie, nous pouvons constater de beaux gestes de solidarité et de grande générosité de la part des citoyens de St-Côme-Linière.

Moisson Beauce, banque alimentaire régionale, a pu bénéficier de ces élans de générosité; M. Jean-Philippe Parent leur a en effet remis un montant de 4,060\$, somme récoltée lors d'un spectacle virtuel auquel les spectateurs étaient invités à faire un don. De son côté, Mme Peggy Duquet, chez Métal Duquet, a remis une grande quantité de sirop d'érable. Quant à Mme Mélissa Flambert Roy et M. Samy Poulin, ils ont livré 225 cannes de sirop d'érable, gracieuseté de M. Roger Poulin.

Bravo et merci à vous tous pour ces initiatives, en ces temps où solidarité et générosité sont si importantes!

RÉOUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE ET DU SERVICE D'ENCOMBRANTS MÉNAGERS À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD (RICBS)

La Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS) annonce la réouverture de son écocentre à partir du lundi 4 mai. Les heures d'ouverture seront selon l'horaire régulier soient du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30. L'horaire pour la saison estivale sera également en vigueur du samedi 9 mai jusqu'au 31 octobre de 8 h à 16 h. Le site sera aménagé afin de respecter les mesures exigées par la santé publique. Nous demandons à tous les utilisateurs de l'écocentre de bien respecter les dispositions suivantes :

- Un arrêt obligatoire est prévu à l'entrée du site et des instructions vous seront données.
- Restez dans votre véhicule jusqu'au moment du déchargement.
- Un véhicule à la fois dans l'aire de déchargement.
- Vous devrez décharger vos matières par vos propres moyens et avec vos propres outils (pelles, balais, etc.).
- Comme d'habitude, les citoyens sont invités à trier leur voyage par matière avant de venir à l'écocentre afin de faciliter les opérations.
- Conservez vos distances avec le personnel et les autres utilisateurs en tout temps.
- Aucune vente ou don de matière ne sera fait.
- Les paiements effectués devront être effectués par carte bancaire seulement.

Une liste de ce que vous pouvez apporter est disponible en page 6

Dans ce numéro	
Procès-verbal du 14 avril 2020	2-5
Assemblées du conseil municipal; Taxes municipales	5
Écocentre RICBS	6
Lampadaires de rue défectueux	7
Centre Molé; Ordures; HLM; Fermières	8
Programme maison ancienne; FADOQ; Service incendie	9
Chambre de Commerce	10-11
Fosses septiques	12
Bacs récupérateurs; Popote roulante	13
Offre d'emploi aréna; Avis aux propriétaires de chiens	14
Bibliothèque municipale	15
Conseils juridiques; Prévention des incendies	16
Société historique; Jardin communautaire	17
Développement économique	18
Recyclage; CEPS; Aide alimentaire	19
Matériel médical; Garage de toile; Vie Active	20



Collecte de résidus verts 2020



En collaboration avec la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS), la municipalité de St-Côme-Linière organise une collecte de résidus verts. Celle-ci a pour but de détourner de l'enfouissement les feuilles mortes et le gazon récoltés lors de votre ménage du printemps sur vos terrains.

Seulement le gazon et les feuilles sont acceptés lors de cette collecte.

Nous vous invitons à venir porter vos sacs avant le **dimanche 24 mai 2020** à notre point de dépôt situé au: **1555, route Kennedy (garage municipal).**

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

***Voici quelques points du procès-verbal
d'une assemblée régulière du Conseil
tenue au lieu ordinaire des sessions le
14 avril 2020.***

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20-04-02 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on adopte les procès-verbaux de l'assemblée spéciale du 2 mars 2020 et la séance ordinaire du 9 mars 2020 tels que présentés.

COMPTES À ACCEPTER

20-04-03 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de mars 2020 soient acceptés selon les chèques M2000013 à M2000018, C2000127 à C2000175 et L2000063 à L2000093 pour un déboursé total de 287 558,52 \$ incluant les salaires.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 345-2020

Je, Gilles Pedneault, conseiller, donne avis de motion que sera soumis, lors d'une prochaine séance, le Règlement no 345-2020 amendant le Plan d'urbanisme 147-06 du territoire de la Municipalité de Saint-Côme-Linière afin de créer une affectation industrielle (avec les lots 6 352 518 et 6 352 519) à même une affectation forestière en bordure du rang Saint-Joseph (dépôt du projet et dispense de lecture)

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 345-2020

ATTENDU que la secrétaire-trésorière résume le projet de Règlement no 345-2020 en indique l'objet, le coût et sa portée ;

ATTENDU qu'une dispense de lecture de ce projet de règlement a été donnée en même temps que l'avis de motion ;

ATTENDU que tous les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent donc à sa lecture ;

20-04-04 IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Pedneault

APPUYÉ par M. Alain Dumas

ET RÉSOLU unanimement

QUE le projet de Règlement no 345-2020 intitulé « Règlement d'amendement du plan d'urbanisme », par lequel la Municipalité de Saint-Côme-Linière modifie le Règlement no 147-06 intitulé « Plan d'urbanisme » afin de créer une affectation industrielle (avec

les lots 6 352 518 et 6 352 519) à même une affectation forestière en bordure du rang Saint-Joseph soit et est adopté par ce conseil ;

QUE ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme :

QUE la période de consultation soit prévue du 20 avril 2020 au 8 mai 2020 inclusive-ment ;

QU'UNE assemblée publique de consultation soit tenue le 11 mai 2020 à compter de 19 h sur ledit projet ;

QUE la présente résolution ainsi que le projet du règlement de modification du Plan d'urbanisme soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ainsi qu'à toute municipalité dont le territoire est contigu ;

QUE le texte du projet de Règlement no 345-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 346-2020

Je, Alain Dumas, conseiller, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement no 346-2020 amendant le Règlement no 148-06 relatif au zonage afin de créer la zone industrielle I-73 à même la zone forestière F-93 et d'identifier les constructions et activités autorisées dans cette nouvelle zone I-73.

ADOPTION DU 1er PROJET DE RÈGLEMENT NO 346-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 148-06 RELATIF AU ZONAGE

La directrice générale/secrétaire-trésorière présente le 1er projet de règlement no 346-2020 en indique l'objet, le coût et sa portée ;

ATTENDU qu'une période de consultation aura lieu du 20 avril 2020 au 8 mai 2020 inclusivement ;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 11 mai 2020, à compter de 19 h, sur ledit projet ;

20-04-05 En conséquence, il est proposé par M. Alain Dumas

appuyé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement

QUE le projet de règlement no 346-2020 amendant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin de créer la zone industrielle I-73 (avec les lots 6 352 518 et 6 352 519) à même la zone forestière F-93 et afin d'identifier les constructions et activités autorisées dans cette nouvelle zone I-73 soit et est adopté par le conseil ;

Que la présente résolution ainsi que le 1er projet de règlement no 346-2020 amendant le règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

Que le texte du 1er projet de règlement no 346-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 347-2020

Je, Sylvie Bruneau, conseillère, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement no 347-2020 amendant le Règlement no 148-06 relatif au zonage afin de créer la zone industrielle I-73 à même la zone forestière F-93, d'identifier les constructions et usages autorisés dans la zone I-73, d'autoriser de nouvelles constructions dans la zone F-92 et d'autoriser les logements bigénérationnels sur le territoire municipal.

ADOPTION DU 1er PROJET DE RÈGLEMENT NO 347-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 148-06 RELATIF AU ZONAGE

La directrice générale/secrétaire-trésorière présente le 1er projet de règlement no 347-2020 en indique l'objet, le coût et sa portée ;

ATTENDU qu'une période de consultation aura lieu du 20 avril 2020 au 8 mai 2020 inclusivement ;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 11 mai 2020, à compter de 19 h, sur ledit projet ;

20-04-06 En conséquence, il est proposé par M. Gaétan Tremblay

appuyé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement

QUE le projet de règlement no 347-2020 amendant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin de créer la zone industrielle I-73 (avec les lots 6 352 518 et 6 352 519) à même la zone forestière F-93, d'identifier les constructions et usages autorisés dans la zone I-73, d'autoriser de nouvelles constructions dans la zone F-92 et d'autoriser les logements bigénérationnels sur le territoire municipal soit et est adopté par le conseil ;

Que la présente résolution ainsi que le 1er projet de règlement no 347-2020 amendant le règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

Que le texte du 1er projet de règlement no 347-2020 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION
DU PROJET DE RÈGLEMENT 348-2020
CONCERNANT LES BOITES AUX
LETTRES**

La conseillère, Mme Sylvie Bruneau, donne avis de motion et présente le projet de règlement 348-2020 concernant les boîtes aux lettres.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION
DU PROJET DE RÈGLEMENT 349-2020
MODIFIANT R 334-2019 TAUX TAXA-
TION 2020**

Le conseiller, M. Robby Poulin, donne avis de motion et présente le projet de règlement 349-2020 modifiant R 334-2019 taux taxation 2020.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION
DU PROJET DE RÈGLEMENT 350-2020
CITATION DE LA MAISON DONOVAN**

Le conseiller, M. Gilles Pedneault, donne avis de motion et présente le projet de règlement 350-2020 citation de la maison Donovan.

Le bâtiment suivant est cité comme bien patrimonial :

Lieu : Maison Donovan, 1408, rue Principale, St-Côme-Linière (Qc) GOM 1J0

Propriétaire : Municipalité St-Côme-Linière, 1408, rue Principale, St Côme-Linière (Qc) GOM 1J0

Cadastre : Lot 3 747 063 du cadastre du Québec

Matricule : 0301-28-6071-0-000-0000

Superficie du bâtiment : 325 mètres carrés

Année de construction : 1906

Motifs de la citation :

Valeur historique

Valeur d'authenticité

Valeur architecturale

Le règlement prend effet à compter d'aujourd'hui.

Une séance publique est prévue au mois de mai où toutes les personnes intéressées pourront faire des recommandations auprès du comité d'urbanisme.

Le règlement vise la protection d'éléments extérieurs et intérieurs :

Même si plusieurs composantes architecturales ont été remplacées avec les années, dont particulièrement les fenêtres de bois, le bâtiment a tout de même conservé plusieurs de ses composantes d'origine comme son parement et ses ornements de bois.

Les murs extérieurs sont revêtus de planches à feuillure, ou à gorges, en bois peint. Ils sont d'origine. Par compte, la maison d'origine est blanche.

La façade latérale sud-est possède un oriel percé de trois fenêtres à guillotine en PVC blanc au rez-de-chaussée et à l'étage. L'oriel de la façade latérale sud-est est surmonté d'une corniche en relief en bois peint blanc.

La véranda possède 11 fenêtres à guillotine en bois peint blanc.

La véranda est dotée d'une porte en bois peint blanc à douze carreaux.

La porte donnant sur la galerie sur la façade latérale sud-est est en bois peint blanc avec trois vitrages carrés.

Une galerie orne la façade avant et est surmontée d'un balcon.

La galerie est dotée d'une toiture supportée par des poteaux en bois peint blanc décorés d'aiseliers sculptés en bois peint blanc.

Le coin ouest de la terrasse est surmonté d'une gloriette, aussi appelée gazebo, supporté par des poteaux en bois peint blanc.

Sur la toiture du corps principal, les soffites et fascias des larmiers sont en bois peint blanc.

L'escalier d'origine en bois a été conservé et est en bon état. Les marches, les contremarches, le poteau de départ tourné, les barrotins tournés et la main courante sont en bois verni.

Les portes intérieures sont en bois verni à caissons. Certaines sont vitrées. Les portes des garde-robes sont aussi en bois verni à caissons, ce qui témoigne de leur ancienneté.

À long terme, le remplacement du revêtement de toiture et des fenêtres, tout comme le remplacement des finis intérieurs non conformes permettront de retrouver l'intégrité architecturale du bâtiment. La maison Donovan possède une grande valeur patrimoniale dont le bon état justifie qu'elle soit préservée.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 343-2020
MISE AUX NORMES FOSSES SEP-
TIQUES**

20-04-07 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que le conseil municipal adopte le règlement 343-2020 concernant une aide financière pour la mise aux normes des fosses septiques.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 344-2020
CONCERNANT EMPRUNT TRAVAUX
4E AVENUE, 21E RUE, ROUTE FORTIN
ET PONCEAUX RANG ST-JOSEPH ET
ROUTE FORTIN – 2 275 007 \$**

20-04-08 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que le conseil municipi-

pal adopte le règlement 344-2020 concernant un règlement d'emprunt pour les travaux de la 4e Avenue, 21e Rue, route Fortin et les ponceaux du rang St-Joseph et de la route Fortin – 2 275 007 \$.

**ÉTATS FINANCIERS 2019 — DÉPÔT DU
RAPPORT FINANCIER DE**

BLANCHETTE VACHON ET ASSOCIÉS

20-04-09 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt du rapport financier 2019 tel que préparé par Blanchette Vachon et associés.

**SURPLUS AFFECTÉS — RÉSERVE
BOUES**

20-04-10 Il est proposé par Mme Louise Paquet, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on prenne 40 000 \$ du compte 59-110-10 surplus non affectés et que l'on transfère au compte 59-110-31 affectation réserve vidence boues.

TAUX INTÉRÊTS ET PÉNALITÉ

20-04-11 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que les taux d'intérêts et de pénalité du règlement numéro 334-2019 concernant les taux de taxation 2020 sont suspendus et sont fixés à « 0 % » jusqu'au 31 mai 2020 étant donné la déclaration d'état d'urgence sanitaire par le décret n 177-2020.

Après cette période, le taux appliqué sera le même que prévoyait le règlement 334-2019 concernant les taux de taxation 2020.

INTÉRÊTS ET FRAIS

Les taxes portent intérêt, à raison de (8 %) par an, pour le paiement, le supplément ou le remboursement des taxes à compter de l'expiration du délai applicable.

PÉNALITÉ

Qu'une pénalité de 0,5 % par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5 % par année, soit ajoutée au montant des taxes foncières et compensations dont le paiement est en retard.

**FERMETURE TEMPORAIRE DES ÉDI-
FICES MUNICIPAUX AU PUBLIC**

20-04-12 CONSIDÉRANT la déclaration d'état d'urgence sanitaire par le décret n°177-2020 ;

CONSIDÉRANT que les municipalités sont considérées comme un service essentiel, le conseil doit prendre des mesures afin de protéger les employés municipaux ;

Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement de fermer temporairement les édifices municipaux au public pour un temps indéterminé. Toutefois, les services sont disponibles par téléphone et par courriel.

MANDAT POUR QUATRE ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSEES (CHLORURE DE SODIUM)

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Côme-Linière a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) ;

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;

précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;

précisent que le présent processus contractuel est assujéti au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les quatre (4) prochaines années ;

20-04-13 ROPOSÉ PAR M. Gaétan Tremblay

APPUYÉ PAR M. Robby Poulin

ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réité au long ;

QUE la Municipalité confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour quatre (4) ans, soit jusqu'au 30 avril 2024 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2023-2024 ;

QUE, pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel ;

QUE la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour les hivers 2020-2021 à 2022-2024 inclusivement ;

QUE la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats ;

QUE si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé ;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, la fiche d'information et en la retournant à la date fixée ;

QUE la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2020-2021, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres ;

QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

MANDAT APPEL D'OFFRES CAMION

20-04-14 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Gilles Pedneault et résolu unanimement que le conseil mandate la directrice générale à déposer un appel d'offres public pour l'achat d'un camion.

OFFRE DE SERVICES — REVÊTEMENT PISCINE (CIMENT)

20-04-15 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Piscines Ste-Marie, datée du 15 mars 2020, au coût de 24 237,67 \$, pour changer le revêtement de la piscine (ciment).

OFFRE DE SERVICES — CLÔTURE PISCINE

20-04-16 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte

l'offre de services de Clôtures JPN Inc. 2020-210, datée du 3 avril 2020, au coût de 8 432,00 \$, pour remplacer la clôture de la piscine.

PROGRAMME AIDE AUX IMMOBILISATIONS — MAISON DONOVAN

M. Yvon Paquet et M. Alain Dumas mettent leur dissidence.

20-04-17 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme immobilisations ;

Que la municipalité a pris connaissance du guide du programme et s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

Que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée ;

Que la municipalité assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

FORMATION D'UN COMITÉ SST

20-04-18 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on forme un comité de santé, sécurité au travail pour améliorer et prévenir les accidents de travail. Les personnes autorisées à siéger au comité sont la directrice générale, le directeur des travaux publics et la responsable des loisirs.

DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE POUR APPLIQUER LE RÈGLEMENT DES CHIENS DANGEREUX

20-04-19 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on désigne le technicien en urbanisme et la SPA pour appliquer le nouveau règlement sur les chiens dangereux selon le règlement en vigueur et qu'ils soient autorisés à émettre les constats d'infraction en lien avec le règlement en vigueur.

APPEL D'OFFRES PAR INVITATION — ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

M. Yvon Paquet et M. Alain Dumas mettent leur dissidence.

20-04-20 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu que la directrice générale soit autorisée à lancer un appel d'offres par

invitation pour la conception d'une étude géotechnique des sols pour le projet d'hôtel de ville, bibliothèque et salle communautaire.

OFFRE DE SERVICES — M. JEAN-YVES PINTAL

M. Yvon Paquet et M. Alain Dumas mettent leur dissidence.

20-04-21 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de M. Jean-Yves Pintal, au montant de 1 350,00 \$, pour sonder le terrain manuellement.

OFFRE DE SERVICES — SIMO

20-04-22 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Simo, au montant de 2 800,00 \$, pour prendre la mesure de boues aux étangs aérés.

OFFRE DE SERVICES – L'ARSENAL

20-04-23 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services d'Arsenal, au montant de 5 580,00 \$, pour l'achat de trois nouveaux bunkers pour le service incendie.

OFFRE DE SERVICES – STANTEC

20-04-24 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Stantec, au montant de 24 300,00 \$, pour effectuer les plans et détails pour l'aménagement d'une piste d'exercices au parc des Berges-Du-Loup.

DEMANDE ET GESTION DU COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS

20-04-25 Personne morale : Municipalité St-Côme-Linière

Il est proposé par M. Alain Dumas, appuyé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement:

Que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
Que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation

des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

Que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

Que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Nom des déléguées :

Maryane Bélanger, directrice générale
Caroline Lacombe, adjointe trésorière

Que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

Prochaines assemblées régulières du conseil municipal

Lundi le 11 mai 2020 à 19h00

Lundi le 8 juin 2020 à 19h00

Prenez note que les assemblées du conseil municipal ont maintenant lieu à la salle Optimiste (2e étage de l'aréna).

Avec la situation actuelle de COVID-19, et jusqu'à avis contraire, les réunions de conseil se tiendront à huis clos.



Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



Taxes municipales

Comme annoncé, il y a quelques semaines, la date de paiement du 1er versement (28 mars) avait été reportée au 31 mai.

Il a également été décidé de reporter la date de paiement du 2e versement (25 mai). Vous aurez donc jusqu'au 30 juin pour payer votre 2e versement de taxes municipales, et ce, sans intérêt ni pénalité.

AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PROPAGATION, NOUS ADAPTONS NOTRE OFFRE DE SERVICE

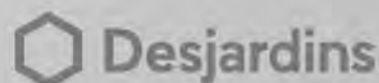
Afin de limiter les risques de propagation pour nos membres et employés, merci d'utiliser les modes d'accessibilité offerts par AccèsD afin de limiter les contacts rapprochés et nous permettre d'assurer la prestation des services essentiels.

Pour connaître les centres de services toujours accessibles : desjardins.com/covid-19 et sur notre application mobile

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être.

ACCESSIBILITÉ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

-  desjardins.com
-  m.desjardins.com
-  Dépôt de chèque par appareil mobile
-  Guichets automatiques



695, rang St-Joseph
Saint-Côme-Linière

Voici une liste de ce que vous pouvez apporter en tout temps à l'écocentre :

Matières récupérées (matériaux de construction)

****DES FRAIS S'APPLIQUENT****

- Bois
- Gypse
- Vinyle
- Bardeau d'asphalte
- Portes et fenêtres
- Bains, douches, toilettes, lavabos
- Tubulure d'érablière avec ou sans broche

Autres matières récupérées ****GRATUIT****

- Encombrants ménagers (meubles)
- Cuisinières, frigos, lave-vaisselle, fours micro-ondes

- Congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, thermopompes, déshumidificateurs
- Appareils électroniques et équipements informatiques
- BBQ, tondeuses, balançoires, foyers extérieurs
- Résidus domestiques dangereux
- Ampoules au mercure (fluocompactes et tubes fluorescents)
- Pneus (il y a des frais pour les jantes)

Le service de ramassage des encombrants ménagers sera également en fonction à partir du lundi 4 mai. Vous avez des objets volumineux à faire récupérer? Simplement faire votre demande au 418 685-2230. Compte tenu de la situation, il se peut qu'il y ait un délai plus long qu'à l'habitude pour le ramassage. Nous vous remercions de votre compréhension.

Pour plus d'information sur les divers services ainsi que sur la procédure à suivre, les citoyens sont invités à communiquer avec nous à la RICBS par téléphone au 418 685-2230, consulter notre site Internet www.ricbs.qc.ca ou nous suivre sur Facebook.

IMPÔTS



418 685-2630



Impôts

- **Particuliers** (canadiens et américains)
- Travailleurs autonomes
- Revenus de loyer
- Camionneurs
- Petites et moyennes entreprises
- **Sociétés, compagnies et organismes**
- Décès, succession et fiducie

Avantages

- Service **personnalisé**, confidentiel et informatisé
- Bureau ouvert à l'année à **St-Côme**

Autres services

- Tenue de livres
- Comptabilité informatisée
- États financiers
- Service de paye (Dépôt direct)
- Rapport de taxes et d'employeur (DAS)
- Formulaires gouvernementaux
- Domaine de la construction (Rapport CCQ, payes)

Heures d'ouverture (sans rendez-vous)

- Lundi et mercredi 8h00 à 18h00
- Mardi et jeudi 8h00 à 20h00
- Vendredi 8h00 à 16h00
- Samedi 9h00 à 12h00

1614, 6^e Rue, St-Côme-Linière, Qc G0M 1J0
Tél.: 418 685-2630 • Fax : 418 685-3972 • Cell : 418 222-4133
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net



Lampadaires de rue défectueux

L'éclairage des rues vise à assurer la sécurité de tous. Nous vous demandons donc d'informer votre municipalité de toute défectuosité d'un lampadaire près de chez vous. Vous pouvez maintenant utiliser le formulaire disponible sur notre site internet: www.stcomelinier.com, onglet «services» —) Défectuosité lampadaires de rue. Vous y inscrivez l'adresse la plus près du lampadaire et vous pouvez ajouter tout commentaire qui sera utile pour le réparateur. Il est possible de joindre une photo du poteau sur laquelle est indiqué son numéro, mais ce n'est pas obligatoire. Nous vous remercions de votre collaboration.

Centre Molé

Activité à venir

*****À noter que les activités sont annulées en raison de la situation actuelle de COVID-19*****

Pour information ou inscription : Centre Molé
au 418 685-3181; 418 685-3674 ou
centremole@globetrotter.net ou
<http://www.centremole.org>
adresse postale : Centre Molé
1526, 19e Rue,
St-Côme (Linière), Qc
G0M 1J0

Collecte des ordures

Le fournisseur du service nous avise qu'au cours des prochaines semaines, il ne devrait pas y avoir de modification à l'horaire prévu. Par contre, il se peut que la collecte s'effectue plus tôt le matin et/ou plus tard en soirée. Nous vous rappelons donc de toujours sortir votre bac la veille du jour de collecte.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Depuis 1933... plus de 80 ans!

Fermières

Bonjour chères membres Fermières! J'espère que vous vous portez bien!
Le congrès régional et la réunion des fermières en mai sont annulés.

Ps. Nous vous souhaitons une belle Fête des Mères, malgré la distanciation sociale qui nous est fortement recommandée.

Le conseil : Françoise, Danielle, Lucille et Sylvie.

***** PAS DE RÉUNION JUSQU'À AVIS CONTRAIRE*****

HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant passer chercher un formulaire au bureau municipal.

Retrouvez les publications du Babillard des mois précédents sur le site internet de la municipalité:

www.stcomelinier.com

- Onglet services

- Journal Le Babillard



PROPRIÉTAIRES



Vous possédez une maison ancienne datant d'avant 1950 et ayant conservé un **bon potentiel patrimonial** ?



Vous envisagez entreprendre **dans les prochains mois** des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage, d'isolation, de modification de revêtement, de fenêtres, de toiture, de galerie ou autres ornements ?



Vous aimeriez **être conseillé** afin de préserver le cachet de votre demeure ?



Vous souhaitez **évaluer les étapes à réaliser**, ainsi que le **budget à prévoir** ?

Consultez **CAPCHA.CA**



Service incendie St-Côme-Linière

Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418 685-3654 ou Louise : 418 685-1273

Bienvenue à tous!

Activités à venir FADOQ St-Côme

Toutes les activités sont suspendues pour la saison. De retour en septembre prochain.

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!



Comptoir d'aubaines

Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30
	18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à 15h30





CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

Rejoignez-nous !

Nouvelle campagne promotionnelle !

Rejoignez-nous afin de promouvoir vos produits et services. Envoyez-nous vos coordonnées !
Conception et diffusion **GRATUITE** via facebook et le journal municipal du *Babillard*.

Coût d'adhésion

Organisme, Particulier (sans commerce) et Entreprise (1 employé)	50,00 \$ +tx
Entreprise (2 à 50 employés)	100,00 \$ +tx
Entreprise (51 à 100 employés)	150,00 \$ +tx
Entreprise (101 employés et +)	200,00 \$ +tx
Administration municipale et institution financière	250,00 \$ +tx



CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

vous présente



Partenaire de
**GROUPE
FINANCIER
HORIZONS**
Cabinet de services financiers
et de planification financière

CÔME LA FLAMME
Représentant autonome

SECTEUR D'ACTIVITÉS
• Finances

PRODUITS ET SERVICES
• Sécurité financière
• Assurance contre les accidents ou la maladie
• Assurance et rentes collectives



1338, 7^e Rue, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 • comelaflamme@globetrotter.net
Tél. : 418 228-7224 • Cell. : 418 215-1698 • Rés. : 418 685-2553 • Téléc. : 418 685-3806

Membre de la chambre de commerce



CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

1614, 6^e Rue, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 ☎ 418 685-2630
chambredeccommerce@stcomelinier.com www.facebook.com/CCSCL



**CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE**

vous présente

LOUIS-ANDRÉ POULIN

SECTEUR D'ACTIVITÉS

- Sonorisation
- Direction technique : spectacle, festival ou événement corporatif
- Direction de tournée

PRODUITS ET SERVICES

- Sonorisateur • Sonorisation de vos événements
- Plus de 35 ans d'expérience, 6 ans de tournées professionnelles, on ne compte plus les spectacles dans toutes les salles de spectacle et les festivals du Québec
- Analyse de vos besoins techniques selon votre événement
- Tous types de consoles analogiques ou digitales
- Direction et suivi technique de votre événement
- Gestion clés en main de vos projets
- Système de sonorisation
- Système d'éclairage
- Correction acoustique
- Animation de vos événements
- Liens techniques avec vos artistes
- Pour un événement professionnel



Tél. : 418 221 5349
poulinlouisandre@gmail.com

Membre de la chambre de commerce



Nos membres du mois



**CHAMBRE
DE COMMERCE
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE**

vous présente



SECTEUR D'ACTIVITÉS

Graphisme et impression de tous genres

PRODUITS ET SERVICES

- Logos
- Dépliants
- Publicités
- Brochures
- Affiches
- Pochettes
- Bannières
- Photocopies
- Cartes d'affaires
- Papeterie d'affaires
- Impression de plans
- Impression grand format
- Impression sur tissus
- Finition
- Etc.



Claude Fortin et Véronique Paquet, propriétaires

13865, boulevard Lacroix, Saint-Georges, Québec G5Y 1P6
Tél. : 418 227-7800 • info@conceptionimagix.com • www.conceptionimagix.com

Membre de la chambre de commerce



FOSSE SEPTIQUE

La période de vidange de fosses septiques est maintenant établie pour votre municipalité ou votre secteur. **Vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier et vous pouvez le faire dès maintenant.**

Cédule 2020:

Du 14 au 18 septembre: Toute la municipalité SAUF route Kennedy et route 275

Du 21 au 25 septembre: Route Kennedy et route 275

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)

Par téléphone:

418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Centre du deuil Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

FOSSE DE RÉTENTION

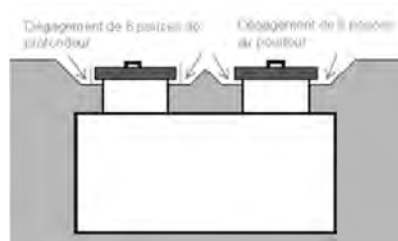
Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6" au pourtour et 6" en profondeur la fin de semaine précédent la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel.



Prenez note qu'avec la crise actuelle due à la COVID-19, il se peut que l'horaire pour les vidanges de fosses septiques soit modifié. Ça pourrait se faire plus tôt ou plus tard en journée, et même les fins de semaines. Merci de votre compréhension. Pour éviter la propagation de la COVID-19, les camionneurs ne laissent plus d'accroche porte lors de la vidange de votre fosse septique. Pour vous signaler que la vidange a bien été faite, un X sera fait sur un des couvercles.

Également, nous vous rappelons qu'il est temps de vous inscrire pour la vidange 2020 soit par courriel à fosse@vsjb.ca ou par téléphone au 418-226-5300.

Service d'aide en situation
de crise suicidaire

1 866 APPELLE
1 866 277-3553
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

811
Info-social
24 h / 7 jours

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage**).

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration.



La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et événements divers.

Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est maintenant équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**



Avez-vous visité notre site internet?

www.stcomelinier.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.



Association
Bénévole
Beauce-Sartigan

Service de popote roulante

**Livraison
de repas
chaud à
domicile**

**Saint-Georges
et les environs**

Clientèle :

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants



**418 228-0007
poste 5**

Place Centre-Ville
11400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A,
Saint-Georges Qc G5Y 5S4

www.benevolatbeauce.com



Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.



OFFRE D'EMPLOI

AU CASSE-CROÛTE DE L'ARÉNA

15 heures par semaine et plus

Fin mai, début juin 2020

Qualifications recherchées: Débrouillard(e), responsable et disponible de soir et de fin de semaine.

Envoyer son CV à:

arenastcome@stcomelinier.com

ou 418-685-3825 poste 300



Comme propriétaire de chien, il relève de la **responsabilité civique** de chacun de ramasser les excréments de son chien en tout temps, que ce soit sur des lieux privés ou publics.

Ces petits gestes nous aideront à garder un environnement propre pour tous.
Merci de votre collaboration.

Bibliothèque municipale

(1408 rue Principale, à l'arrière au sous-sol)

Nous tenons à aviser tous les utilisateurs qu'en raison de la fermeture exceptionnelle de la bibliothèque et ce pour une période indéterminée en raison de la situation actuelle de COVID-19, vous conservez les livres avec vous jusqu'à la réouverture. Il n'y aura aucun frais de retard jusqu'à 2 semaines après la réouverture.



Nous aimerions vous rappeler que les services numériques sont toujours disponibles pour l'ensemble des citoyens.



LIVRES
NUMÉRIQUES

*Des milliers de livres
disponibles virtuellement!*

Le service offre:

- ♦ 7 prêts
- ♦ 7 réservations
- ♦ 21 jours de prêt
- ♦ Retours avant échéance
- ♦ Livres en français et en anglais
- ♦ Sélection de livres jeunesse



Si ce n'est déjà fait, vous pouvez vous abonner en ligne, emprunter des livres et des revues numériques et consulter d'autres ressources numériques tout à fait gratuitement. Le réseau offre un service de dépannage à distance pour faciliter l'accès aux ressources numériques.

Saviez-vous que grâce à votre bibliothèque, vous avez accès gratuitement à une collection de livres numériques riche et variée ? Pretnumerique.ca, c'est des milliers de livres en français et en anglais, des auteurs à succès, des livres audio, des BD, des livres jeunesse, des essais... Bref, de tout pour tous les goûts !

Vous avez droit à 7 prêts et 7 réservations en même temps. Les prêts sont d'une durée de 21 jours et les retours se font automatiquement. Il n'y a donc pas de retard ni d'amende. Le service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et c'est gratuit !

Rendez-vous sur le site du réseau: <http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/fr> et cliquez sur l'onglet « Livres & ressources numériques ».

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP. Si vous n'avez pas déjà votre NIP, veuillez contacter la responsable, Mme Francine Guay, au (418) 685-2384.



Une clinique de conseils juridiques gratuits est disponible pour les citoyens

La ministre de la Justice et procureure générale du Québec, Mme Sonia LeBel, et le bâtonnier du Québec, Me Paul-Matthieu Grondin, annoncent la mise en place de la Clinique d'assistance juridique COVID-19 dès le vendredi 20 mars 2020. Il s'agit d'une ligne téléphonique de conseils juridiques gratuits pour les citoyens ayant des questions sur leurs droits et leurs obligations dans le contexte de la pandémie.

On peut joindre la Clinique d'assistance juridique COVID-19 par l'un des numéros suivants :
1 866 699-9729 (sans frais), 514 789-2755 (Montréal), 418 838-6415 (Capitale-Nationale)
819 303-4080 (Gatineau)

La Clinique d'assistance juridique COVID-19 est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Quelque 200 juristes à travers le Québec y participent bénévolement et répondront rapidement aux préoccupations d'ordre juridique de la population quant à l'application et aux effets des mesures d'urgence décrétées par le gouvernement du Québec visant à réduire la propagation de la COVID-19.

La ministre de la Justice et le bâtonnier ont respectivement mandaté la Commission des services juridiques, laquelle assure la gestion du réseau d'aide juridique, et le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) afin d'instaurer ce service gratuit.

Soulignons que les citoyens qui ont des questions générales sur la COVID-19 ou qui présentent des symptômes grippaux doivent utiliser la ligne téléphonique d'information gouvernementale sur le coronavirus au numéro 1 877 644-4545.

Restez vigilants ce printemps même en confinement

- **Le BBQ** : Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais il comporte des risques de blessures, d'explosion et d'incendie. Pour en savoir plus sur son utilisation, son entretien et son entreposage, consultez :

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/barbecue.html>

- **L'huile et les graisses de cuisson** : Nous ne le dirons jamais assez, en cuisine, il est primordial de garder un œil attentif sur ce que nous faisons chauffer, particulièrement lors de l'utilisation d'huiles ou de graisses. Pour en savoir plus :

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/huile-graisse-cuisson.html>

- **Les feux dans les terreaux et les végétaux** : Nous notons une tendance à la hausse des incendies ayant comme source de chaleur des articles de fumeur que nous avons négligemment jetés dans des contenants destinés aux végétaux ou dans des zones de végétation. Suivez ces conseils pour éviter les incendies :

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/terreaux-vegetaux.html>

- **Le déménagement** : Une liste de judicieux conseils en matière de prévention et de sécurité incendie est mise à votre disposition afin

d'assurer votre protection et votre bien-être. Pour en savoir plus :
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/demenagement-prevention.html>

- **Le monoxyde de carbone** : Le monoxyde de carbone est un gaz imperceptible par l'humain et potentiellement mortel. Afin de savoir quels comportements sécuritaires adopter pour éviter une intoxication, consultez : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/monoxyde-carbone.html>

- **L'électricité** : Vous faites du télétravail et avez ajouté du matériel informatique à votre équipement personnel ? Ne surchargez pas vos prises électriques ou vos barres de tension. Pour d'autres conseils, consultez : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/dangers-electricite.html>

- **Le plan d'évacuation résidentiel** : Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de votre domicile destiné à faciliter l'évacuation des occupants en cas d'incendie ou d'urgence. En sachant par où et comment évacuer, vous mettez ainsi toutes les chances de votre côté.
<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/plan-evacuation-domicile.html>

Source : Sécurité publique Québec





Les Croisées en 1947

De gauche à droite, 1^{ère} rangée: Jeanne-Alice Poulin, Jacqueline Dumas, Denise Bouchard, Gaétane Morissette, Léandra Rodrigue, Ghislaine Leclerc, Marie-Louise Toulouse, Claire-Annette Bélanger, Lucette Bernard, Réjeanne Vachon, Alma Lamontagne, Huguette Bouchard, Isabelle Morissette, Lise Létourneau et Pauline Rancourt.

2^e rangée: Gisèle Poulin, Gertrude Fortin, Cora Veilleux, Liliane Rancourt, Lucette Létourneau, Colombe Dumas, Marie-Lourdes Rhéaume, Réjeanne Rancourt, Rita Fortier, Henriette Gagnon, Hedwidge McCollough, Louisette Morin, Juliette Rancourt, Laure-Yvonne Champagne, ?, Lise Dumas et Ida Leclerc. 3^e rangée: Rose-Hélène Gauthier, Marthe Gagnon, Jeanne-Mance Gauthier, Dorothée Gagnon, Noëline Lamontagne, Laurette McCollough, Mariette Champagne, Jeannine Boucher, Gisèle Champagne, Jeannine Poulin, Laurette Poulin, Claire Lafontaine, Cécile Létourneau, Gisèle Loignon, Thérèse Boulanger, Doris Poulin et Irma Paquet.

4^e rangée: Renée Létourneau, ?, Denise Poulin, Laure-Aimée Leclerc, Raymonde Paquet, Claire-Annette Lamontagne, Angéline Leclerc, Gaby Routhier, Louisette Boulanger, Noëlla Paquet, Thérèse Bouchard, Isabelle Bouchard, Yvette Bélanger, Juliette Gosselin et Marcelle Bolduc. Photo prise par l'abbé Maurice Martineau à Saint-Côme en 1947.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Monsieur et Madame Paul Morissette (36-19)

Des nouvelles du jardin communautaire...

Cette année, ce sera le 5e anniversaire de l'existence du Jardin communautaire à Saint-Côme-Linière.



Toutes les parcelles disponibles ont trouvé preneurs pour la saison 2020.

Le jardin ouvrira au cours du mois de mai, selon la météo, et les participants recevront des directives de fonctionnement afin que toutes les mesures préventives requises en ce temps de COVID-19 soient appliquées.



Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomelinier.com

Merci de votre collaboration!

Terrains disponibles
au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

Beauce Jeans: Couturiers`/Couturières



NOUS EMBAUCHONS

Tél.: (418) 685-3840

COURRIEL: CARRIERES@BEAUCEJEANS.COM

Terrains résidentiels à vendre

St-Côme

19^e Rue, entre la 16^e et la 20^e Avenue

Environ 13 000 pi²/terrain

Prêt à construire soit maison unifamiliale, duplex ou semi-détaché

Entrée sur le terrain

Tous les services d'infrastructure seront en place : Eau, Électricité et Égout

Situé près des services suivants : École, aréna, terrains de jeu, église, caserne de pompier, piscine publique et bibliothèque

Les terrains seront prêts en juin

Pour toute information veuillez nous contacter au 418-685-3791



LES TROIS AILES RÉSIDENTE DE SOINS

Bureau d'information

1189, route du Président-Kennedy

Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0

418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière...

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85\$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257





Samedi 2 mai, 16h30 via Facebook



CENTRE D'ÉCOUTE DU CEPS BEAUCE-ETCHEMINS

Tu aimerais te sentir écouté et compris dans ce que tu vis ? Nous sommes là pour toi, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Téléphone-nous au **418-228-0001**.

Tu préfères nous écrire ? Notre chat-écoute est ouvert du lundi au jeudi de 18h à 22h :

www.acetdq.org

Nous sommes là pour t'écouter.



RECYCLAGE

En mai 2020, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 14 mai

Jeudi le 28 mai



Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**





Les Chevaliers de Colomb... Au service de sa communauté

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinier.com

www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

**Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin**

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE

1-866-277-3553



**Réservation
418-227-2626**

Garage de toile - Rappel

Si ce n'est déjà fait, il est temps de remiser les garages de toile; la réglementation permet d'avoir cette installation jusqu'au 15 avril.

Merci de votre collaboration.



**Comptabilité
Fiscalité**

*Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.*

1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972



Prenez note que les séances de Vie Active sont annulées pour le printemps 2020.

**ME MARIE-EVE
POULIN**
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0
Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442



Tout pour vous satisfaire
418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.